



# Formation - équipements biomasse vecteur air

BOIS ÉNERGIE - VECTEUR AIR

## OBJECTIFS :

Obtenir l'agrément QUALI'BOIS « module Air » pour l'installation d'appareils indépendants au bois buche et granulés de bois selon le référentiel national.

En fin de stage, le stagiaire sera à même : de dimensionner correctement tout appareils à bois ainsi que de réaliser des fumisteries, des installations conformément au référentiel national.

- Présentation générale :

Analyser une installation et visualiser les circuits d'air ;

Cette formation de 3 jours s'adresse aux professionnels qui souhaitent maîtriser les éléments indispensables à la pose d'un appareils bois énergie indépendant (poêle, insert...) dans les règles de l'art.

Mettre en service une installation bois indépendant ;

Faire l'entretien d'un appareil à bois indépendant ;

- Prérequis :

Connaître les différents points clés d'une maintenance préventive ;

Le stagiaire maîtrise l'installation des équipements de fumisterie et de chauffage courants.

Diagnostiquer une panne sur une installation.

- Déroulé pédagogique :

- Travaux pratiques :

Etre capable de situer à un client le contexte environnemental du bois, réglementaire, marché et label de qualité ;

Point sur la distribution d'air chaud

La mise en service et la maintenance d'une installation (insert et poêles à bois)

Expliquer à un client le fonctionnement d'un appareil bois indépendant ;

- Intervenants :

Aider son client à prendre conscience des risques liés à la combustion ;

Formateurs agréés par Quali'EnR

Expliquer à un client les différentes étapes administratives pour la mise en œuvre d'un appareil à bois indépendant ;

- Validation des connaissances :

A l'accueil du stagiaire : un QCM de positionnement lui sera soumis pour permettre au formateur d'évaluer le niveau.

Calculer les besoins de chauffage et comprendre que le m2 n'est pas forcément le bon indicateur ;

A l'issue de cette formation, le stagiaire devra :

Proposer l'appareil adéquat en fonction de l'existant et des usages du client ;

1. Réussir le questionnaire à choix multiples (QCM) de validation des connaissances acquises. Une note minimum de 24/30 est exigée.

Concevoir une installation de fumisterie ;

2. Réussir une évaluation pratique en continu tout au long de la session de formation à partir d'études de cas et de travaux pratiques sur plateforme technique.

Installer le conduit et l'appareil ;

Connaître les modalités de fin de vie d'un chantier ;

Durée: 3 Jours (21 heures)

12 Stagiaires par section MAXI

Cout de la formation : 1 020 € TTC soit 850 € HT



EN SAVOIR +

Référentiel de formation conforme à l'annexe 3.1 de l'arrêté du 19 décembre 2014 définissant les cahiers des charges des formations relatives à l'efficacité énergétique et à l'installation d'équipements de production d'énergie utilisant une source d'énergie renouvelable



**ER Formation - 12, Edmond VOISENET - 21000 DIJON**

Courriel: [contact@er-formation.fr](mailto:contact@er-formation.fr)

N° VERT : 0 820 310 130 (0,12 €/min)

ER Formation est enregistrée sous le N° 27 21 03629 21

Formation